

IMPLIQUER



Le numérique émet 4% des GES soit davantage que le transport aérien civil⁽¹⁾



50kg de déchets verts brûlés = 13000km en voiture diesel en émission de CO₂⁽¹⁾



La réduction de 130 km/h à 110 km/h diminue la consommation de 25%⁽¹⁾



80 kg de papier jetés chaque année par agent de collectivité⁽¹⁾

LES ADMINISTRÉS

Encourager des actions pédagogiques dans les écoles:

- défi classes énergie
- mares et potagers pédagogiques
- hôtels à insectes, basses-cour
- challenge mobilité à l'école
- programme national de développement durable Éco-École

Mobiliser les habitants à l'échelle individuelle:

- Habitat : communiquer sur la plateforme de la rénovation du territoire, organiser des soirées thermographiques, encourager à la sobriété dans les constructions neuves
- Mobilité : modes de déplacement doux
- Habitudes de consommation : alimentation, biens et services
- Déchets : famille zéro-déchet, compost de quartiers

Mobiliser les habitants pour des actions collectives:

- budget alloué pour la réalisation d'actions en lien avec le climat et l'environnement pour les habitants via des conseils de quartiers et des conseils municipaux des jeunes
- jardins partagés
- dispositif «permis de végétaliser les espaces publics»
- Mobilité : covoiturage, pédibus et vélobus scolaire

ACTEURS SUPPPTS : EPCI, AGEDEN, ASSOCIATIONS LOCALES

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Agriculteurs, artisans, entreprises, commerçants, associations

Être relai des informations sur les engagements du territoire auprès des acteurs économiques

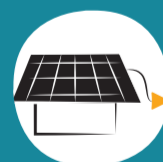
- mobiliser les artisans locaux dans la plateforme de la rénovation de l'habitat
- centrales villageoises

Les sensibiliser:

- la mobilité douce avec le challenge mobilité
- la réglementation concernant l'extinction des enseignes commerciales
- la rénovation thermique de leur patrimoine
- la maîtrise de l'énergie

ACTEURS SUPPPTS : EPCI, CHAMBRE D'AGRICULTURE, CMA, CCI, CAPEB

FAVORISER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Un projet EnR à gouvernance locale = 2 à 3 fois plus de retombées économiques locales directes qu'un projet EnR classique "privé"⁽¹⁾



75 % des émissions de CO2 liées aux activités humaines proviennent de la combustion d'énergie fossile⁽³⁾



Produire 100% de notre consommation par des EnR est possible dès 2050, d'après plusieurs scénarios⁽¹⁾⁽⁴⁾

- participer à la stratégie de développement des ENR du territoire

- souscrire à un contrat d'achat d'électricité 100% EnR pour ma commune avec des garanties d'origine par contrat direct producteur /fournisseur

- avoir un questionnaire systématique sur l'intégration d'ENR dans les projets communaux

- soutenir un projet citoyen de production d'énergie verte (prise de capital, mise à disposition de toitures communales)

ACTEURS SUPPPTS : EPCI, AGEDEN, TE38, CHAMBRE D'AGRICULTURE, FIBOIS

AGIR SUR MON PATRIMOINE



Suivre ses consos: économies de 10%⁽¹⁾



Eclairage public : 18% des dépenses énergétiques⁽¹⁾



L'énergie est le 2e poste de dépenses des communes après les salaires⁽¹⁾

BÂTIMENTS ET ESPACES COMMUNS

- penser modularité et mutualisation des usages dans le temps
- privilégier la rénovation de l'existant en intégrant la problématique du confort d'été (gestion passive)

- favoriser l'utilisation des matériaux de construction biosourcés et locaux (délibération bois, terre crue...)

- introduire des critères de performances énergétique et environnementale dans les marchés publics dès la programmation

Qualité de l'air intérieur / émissions polluants:

- mobilier de récupération
- choix de matériaux
- produits d'entretien
- s'assurer d'un bon renouvellement de l'air

- sensibiliser les agents communaux aux économies d'énergie et à la qualité de l'air intérieur

ACTEURS SUPPPTS : EPCI, CAUE, AGEDEN, TE38, FIBOIS

PATRIMOINE

- suivre les consommations d'énergie (CEP Conseiller en Energie Partagé) et les consommations d'eau

- prévoir un entretien adapté et préventif des installations techniques

- instaurer un plan d'actions (bâtiments, véhicules, éclairage) selon le triptyque NégaWatt (Sobriété, Efficacité, Energies renouvelables)

- mutualiser les équipements (échelles communale et entre communes)

- interroger son besoin patrimonial au regard de l'impact environnemental

- rénover l'éclairage public, pratiquer l'extinction nocturne

ACTEURS SUPPPTS : EPCI, CAUE, TE38, AGEDEN, EPFL

MA COMMUNE : ACTEUR-CLÉ DES TRANSITIONS !

Actions concrètes pour un monde sobre en énergie

S'ADAPTER



+50% de fréquence des canicules d'ici 2050⁽⁷⁾



Corrélation avérée entre le stress hydrique des arbres et la diminution de leurs capacités de défense⁽¹⁾



D'ici 2050, la hausse du risque de feu de forêt est estimée à 25 jours pour l'Isère (aujourd'hui 14 jours)⁽⁶⁾



Avancée générale de la phénologie pour les prairies, la vigne et les arbres qui augmente le risque de gel tardif⁽⁷⁾

- connaître les forces et faiblesses de ma commune grâce au PCAET

- participer à la Commission Energie Climat de mon EPCI

Ressource en eau à protéger:

- favoriser son cycle naturel et lutter contre les inondations en limitant l'imperméabilisation du sol
- récupérer les eaux pluviales pour arroser les espaces verts
- sensibiliser les usagers en période de canicule

Effet d'îlots de chaleur à limiter:

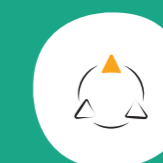
- matériaux perméables
- couleurs claires
- présence de l'eau (fontaine sèche)
- végétalisation des abords des bâtiments et espaces publics

- réduire l'exposition aux polluants atmosphériques (vigilance brûlage à l'air libre)

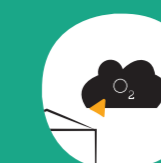
- diversification touristique « 4 saisons »

ACTEURS SUPPPTS : EPCI, AGEDEN, ATMO

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE



26% des produits réemployés sont remis en état par les structures d'utilité sociale.⁽¹⁾



1kg de viande émet 5 à 30 fois plus de CO₂ qu'1kg de céréales⁽¹⁾



30 kg/an de nourriture jetée par personne⁽¹⁾



80% des produits manufacturés sont jetés dans les 6 premiers mois de leur vie.⁽²⁾

COMMANDE PUBLIQUE

- ▼ Faire une délibération actant un choix pour ma commune

- ▼ Former un groupe de travail dédié pour repenser ma commande publique:

- questionner le besoin
- penser en coût global
- recenser l'approvisionnement local
- donner de la place aux structures d'insertion sociale

ACTEURS SUPPPTS : EPCI, UGAP, TE38

ALIMENTATION

Cantines:

- respecter l'obligation (loi EGALIM) d'un repas végétarien minimum par semaine, pour aller plus loin tendre vers une assiette moins carnée selon le scénario Alterres2050
- alimentation locale et bio,
- réduire le gaspillage alimentaire en adaptant les portions,
- former le personnel de cantine aux changements d'alimentation

- ▼ S'appuyer sur des labels/marques : AB France et Europe, HVE, pêche durable, IsHere...

- ▼ Sensibiliser à la limitation des emballages (vrac, consignes...)

- ▼ Encourager les circuits courts et les démarches qualité : marchés locaux, magasins de producteurs, drive fermier...)

ACTEURS SUPPPTS : EPCI, CHAMBRE D'AGRICULTURE, ADABIO, CD38, MANGER BIO ISERE

AMÉNAGER



40% des trajets quotidiens < 3 km⁽¹⁾



1700 ha d'espaces agricoles ou naturels recouverts chaque année en Isère⁽⁶⁾



Le transport est le secteur qui émet le plus de gaz à effet de serre en Auvergne Rhône Alpes (34%)⁽⁷⁾

AMÉNAGEMENT & FONCIER PLU, SCOT, PLH...

PLU

- renforcer la cohérence entre urbanisme et déplacement
- maîtriser l'étalement urbain et préserver le foncier agricole
- faciliter l'implantation des EnR
- penser à la performance énergétique des bâtiments
- favoriser les trames vertes, bleues, noires

BIODIVERSITÉ

- préserver les corridors écologiques : les espaces naturels sensibles, les zones humides
- prioriser le foncier agricole
- protéger la forêt par le zonage (lien documents d'urbanisme, outils ZAP, PAEN)
- installer des nichoirs, fauchage raisonné, zéro pesticides, nature en ville

PROGRAMMATION URBAINE

- redynamiser le centre bourg
- végétaliser et limiter l'imperméabilisation des sols
- anticiper la réversibilité des lieux, l'adaptation à l'évolution des usages et la mutualisation des services
- proposer des terrains municipaux pour des jardins partagés

ACTEURS SUPPPTS : EPCI, DDT, CAUE, EPFL, CHAMBRE D'AGRICULTURE, FIBOIS, AGEDEN

AGRICULTURE DURABLE & FORÊT

Forêts :

- participer à la charte forestière si existante
- adhérer à la Charte de la forêt communale pour une bonne gestion de la forêt (ONF)
- assurer une gestion durable des forêts communales et privées (coupes, complémentarité bois construction et énergie)

Agriculture :

- encourager la gestion du bocage (plan de gestion, matériels adaptés) et valorisation du bois (chaufferies bois)
- développer des techniques de conservation des sols pour l'agriculture
- lutter contre les problématiques d'érosion
- soutenir à l'installation d'exploitation agricole AB
- organiser une veille foncière agricole
- favoriser les transmissions d'exploitation
- proposer des projets de fermes communales
- lutter contre les plantes invasives : faire connaître les dispositifs

ACTEURS SUPPPTS : EPCI, CHAMBRE D'AGRICULTURE, FIBOIS, COFOR, CRPF, ONF, ASSOCIATIONS LOCALES

MOBILITÉ

- participer au débat de prise de compétence de l'EPCI en Autorité Organisatrice de la Mobilité (Loi LOM)

- mettre en place un schéma de déplacement qui intègre les mobilités douces, en lien avec le territoire
- diversifier le carburant vers des sources d'énergies plus vertueuses pour la flotte de véhicules

Infrastructures et services :

- parkings vélo
- animations d'ateliers réparation
- service location
- pédibus et vélobus scolaire avec agent communal et bénévoles
- aires de covoiturage
- réseau d'autostop
- service d'autopartage
- initiatives citoyennes : lieux de coworking, autopartage entre particuliers...

ACTEURS SUPPPTS : EPCI, ADTC, AGEDEN, ASSOCIATIONS LOCALES



⁽¹⁾ ADEME
⁽²⁾ THE SHIFT PROJECT
⁽³⁾ AGENCE INTERNATIONALE

DE L'ÉNERGIE
⁽⁴⁾ NEGAWATT
⁽⁵⁾ AGORIA

⁽⁶⁾ ONF Auvergne Rhône Alpes
⁽⁷⁾ ORCAE
⁽⁸⁾ CAUE